

Présentation de l'étude Novethic :

« Le handicap dans le reporting développement durable des entreprises du CAC 40 »

Aujourd'hui, les personnes handicapées bénéficient aujourd'hui légalement d'une discrimination positive puisque les entreprises sont tenues, par une loi de 1987 devant être renforcée prochainement, d'atteindre un quota de 6 % dans leurs effectifs. Or, seules 6 entreprises du CAC 40 atteignent ce chiffre, les autres versent des subventions de compensations à l'Agefiph, le fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées. Le slogan de la Semaine pour l'emploi des handicapés, organisée en novembre, est « Intégrer le handicap dans la politique développement durable, une stratégie gagnante ».

L'étude menée par Novethic en partenariat avec l'Agefiph présente les nouveaux enjeux de la question du handicap dans le cadre d'une approche de responsabilité sociétale de l'entreprise et analyse la place accordée au handicap dans le reporting et la communication développement durable des sociétés du CAC 40. Novethic a étudié les documents publics disponibles à l'été 2004 (rapports annuels, sites Internet...) et, a appliqué un référentiel ad hoc comportant 26 indicateurs issus des différents textes de référence (Global Reporting Initiative, décret de la loi NRE...).

Cette étude a pour but de **montrer comment la place accordée à cette information traduit des choix de politique face au handicap**. L'intégration des salariés handicapés est-elle considérée comme relevant plutôt du développement durable, du social ou des ressources humaines ? Existe-t-il des stratégies intégratives relevant de la culture d'entreprise ou des réponses à des engagements extérieurs comme le Global Compact ? L'objectif était d'étudier l'un des critères du décret NRE, le handicap, non seulement sous l'angle de l'accès à l'emploi, mais à travers une grille de lecture « Responsabilité Sociale d'Entreprise » comprenant 6 thèmes déclinables :

- Stratégie / engagements
- sous-traitance / fournisseurs
- social / RH
- société / mécénat
- clients
- qualité du reporting

Les 26 indicateurs détaillant ces 6 thèmes permettent d'évaluer toutes les informations disponibles bien au delà de la seule question du respect ou non du « quota » légal de salariés handicapés.

Les principales conclusions de cette étude :

» Le handicap reste un **parent pauvre du reporting développement durable** : seules 20 % des entreprises du CAC 40 communiquent de manière satisfaisante sur ce sujet, sans doute éclipsé par des enjeux comme le changement climatique ou l'action humanitaire externe. Symboliquement, seules 8 entreprises incluent des photos de personnes handicapées dans leurs rapports ou sites publics.

» Le niveau global d'information fournie par les entreprises n'est cependant pas négligeable, même s'il se limite souvent à **la mention du quota de personnes handicapées** dans l'entreprise.

» La communication sur le handicap est le plus souvent **intégrée dans des rubriques plus larges** : non-discrimination, insertion des personnes en difficulté, minorités... Si l'intégration des personnes handicapées fait bien partie de la RSE pour les entreprises du CAC 40, elle ne figure dans les axes stratégiques que dans 21 % des cas. Le critère le mieux renseigné est aussi le plus aisé à mettre en œuvre : les actions de **mécénat** envers cette catégorie de population.

» Même si la situation est variée, **rare sont les entreprises** qui mentionnent une politique commerciale spécifique destinée à leurs **clients handicapés**. Le secteur d'appartenance de l'entreprise a peu d'influence sur ce type de communication : les secteurs Finance, Consommation et Industrie sont au même niveau, mais devant Technologie.

» 4 entreprises se détachent par une forte communication sur le sujet : **Casino, Carrefour, Véolia et Accor** en renseignant plus de 63 % des indicateurs définis par la grille de Novethic. Suivent PSA, Axa, Schneider et Thalès (plus de 50%).

A titre d'exemple, vous trouverez ci-après la fiche d'évaluation de Casino quant à l'intégration de la question du handicap dans son reporting développement durable.

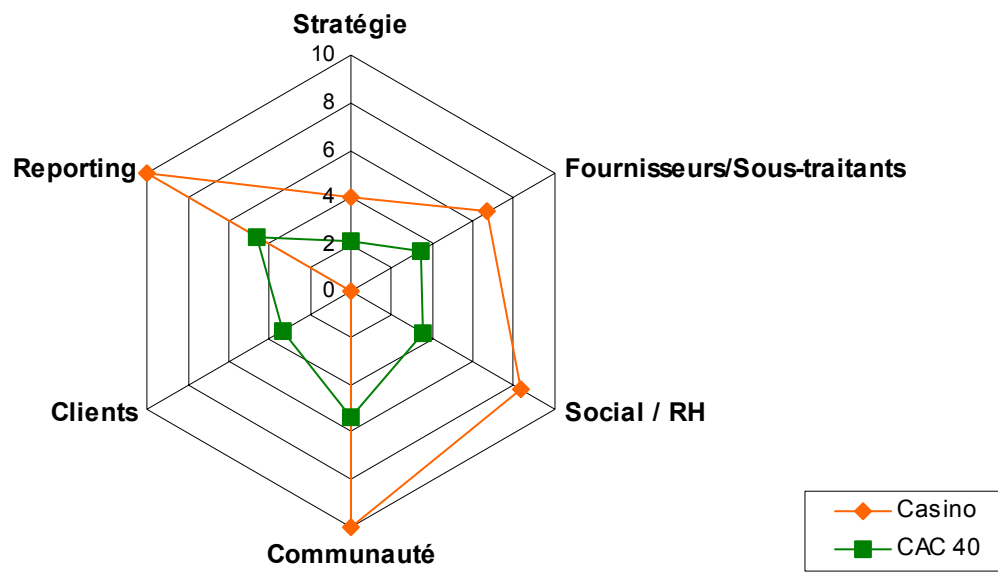
Reporting RSE sur le handicap :

Evaluation comparée du groupe Casino et du CAC 40

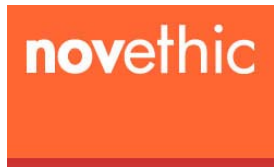
(note sur 10 d'information-pertinence selon la grille Novethic)

Rubriques	CASINO	CAC 40
Stratégie	3,9	2,1
Fournisseurs/sous-traitants	6,7	3,4
Social/RH	8,3	3,6
Société/mécénat	10	5,4
Clients	0	3,3
Qualité Reporting	10	4,6
Note Globale	6,7	3,2

Notation comparée Casino et CAC 40



Casino est un groupe exemplaire à bien des égards dans sa politique de communication sur le thème du handicap : le groupe affiche depuis longtemps son intérêt pour la question de l'insertion et du maintien dans l'emploi des personnes handicapées et communique de manière pertinente sur la plupart des thèmes liés au handicap. L'information fournie est détaillée qualitativement et quantitativement, notamment sur les informations Social-RH et celles relatives à l'impact sur la communauté. Une faiblesse toutefois : l'absence d'information sur la clientèle handicapée, seul thème sur lequel la communication est en deçà de la moyenne du CAC 40. Enfin, le taux de travailleurs handicapés sur le périmètre France est de 7,87%, nettement au-dessus de l'obligation légale de 6%.



Bon de Commande :

« Le handicap dans le reporting développement durable des entreprises du CAC 40 »

Contenus Clés

- ▶ Analyse de la thématique du handicap dans les approches RSE et développement durable
- ▶ Mesure du degré de prise en compte du critère handicap dans le reporting et la communication externe des entreprises dans toutes les dimensions de la responsabilité sociale (RSE)
- ▶ Palmarès des « leaders »
- ▶ Identifications et commentaires des « bonnes pratiques »
- ▶ Comparaison des résultats en fonction de 4 grands secteurs d'activités (Industrie, Consommation, Finance, Technologie) et de 6 thèmes de RSE (Stratégie, Fournisseurs, Social-Ressources Humaines, Société-Mécénat, Clients, Qualité du reporting)

Champ de l'étude

- ▶ Tous documents publics en langues française et anglaise des sociétés du CAC 40
- ▶ Période d'analyse : mai-août 2004

26 indicateurs, 5 thèmes principaux,

Un référentiel construit à partir de :

- la Global Reporting Initiative (GRI)
- l'article 116 de la Loi NRE et son décret d'application
- les meilleures pratiques de reporting sur le handicap

Sommaire de l'étude

- ▶ Introduction
- ▶ Handicap et Développement Durable (concept, référentiels)
- ▶ Méthodologie de l'étude
- ▶ Synthèse des résultats
- ▶ Analyse des 8 meilleures communications (thème + bonnes pratiques)
- ▶ Analyse au regard des thématiques RSE (Stratégie, Fournisseurs, Clients, Social...)
- ▶ Analyse sectorielle
- ▶ Annexes : grille d'analyse, classement des entreprises

Je souhaite commander l'étude « **Le handicap dans le reporting développement durable des entreprises du CAC 40** » - Prix de l'étude : 200 euros HT

Nom : Prénom :
Société : Fonction :
Adresse :
Email : Tel :

Date, Signature, Cachet

Remplissez le bon de commande et retournez-le par fax au 01 58 50 00 30 ou par courrier à l'adresse suivante :

Garance Bertrand - Novethic - 56 rue de Lille - 75007 Paris

Vous recevrez l'étude et votre facture dès réception.

Contact : *Garance Bertrand - 01 58 50 98 23 - garance.bertrand@novethic.fr*